



S.I.A.E.P.A. Les 3 Sources CAILLY, VARENNE, BETHUNE

Bierville - Bosc-Bérenger - Bosc-Bordel - Bosc-Mesnil - Bradiancourt - Bully - Cailly - Critot - Esclavelles - Esteville - Estouteville-Ecalles - Fontaine-en-Bray - La Rue St Pierre - Longuerue - Massy - Mathonville - Maucombe - Mauquenchy - Montérolier - Morgny La Pommeraye - Neufbosc - Pierrevall - Quièvre-court - Rocquemont - Roncherolles-en-Bray - Saint André sur Cailly - Saint Germain sous Cailly - Saint-Martin-Osmonville - Ste Geneviève-en-Bray - St Saëns - Sommersy - Vieux Manoir - Yquebeuf. -

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT LES 3 SOURCES CAILLY, VARENNE, BÉTHUNE DU MERCREDI 27 mars 2019

Le SIAEPA Les 3 Sources CAILLY VARENNE BETHUNE, légalement convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni à Saint-Martin-Osmonville, le Mercredi 27 mars 2019 à dix-huit heures, sous la Présidence de Monsieur Georges MOLMY, Président. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Date de convocation :	
27 mars 2019	
Membres en exercice :	66
Membres présents :	45
Membres votants :	47

Commune	Délégués	P/ E/ A	Délégués	P/ E/ A	Pouvoir à	Suppléants	P/ E/ A
Bierville	Madame DUBOC Christine	E	Monsieur BOUTET Jean-Jacques	E		Mme POIS Marie-Claude	P
Bosc Bérenger	Monsieur GRENIER Alain	E	Monsieur LOURSEL Jean	P			
Bosc Bordel	Monsieur ROUSSEAU Jean-Pierre	P	Monsieur NEVEU Daniel	E			
Bosc Mesnil	Monsieur HALOT David	E	Monsieur LEBRETON Ludovic	E			
Bradiancourt	Madame MATURA-FERON Annick	E	Madame LEBOURGEOIS Corinne	E			
Buchy	Monsieur VATELIER Thierry	E	Monsieur DELAFONTAINE Didier	P			
Bully	Monsieur COSSARD Christian	P	Madame LORMIER Jocelyne	E			
Cailly	Monsieur FAUVEL Michel	E	Monsieur CORDIER Christophe	E	Mr FAUVEL à Mr QUANTIN	Mr QUANTIN Philippe	P
Critot	Madame GAUDRAY Fabienne	P	Monsieur CAZAILLON Eric	P	Mme GAUDRAY à Mr CAZAILLON		
Esclavelles	Monsieur HAUTCOEUR Vincent	P	Monsieur GUEVILLE Denis	P			
Esteville	Monsieur LEGER Roger	P	Monsieur SOYER Serge	E		Mr SANNIER Michel	P
Fontaine-en-Bray	Madame PADE Isabelle	P	Monsieur MAILLET Bernard	P			
La Rue Saint Pierre	Monsieur CHABE Daniel	P	Monsieur CHARLIER Jean	P			
Longuerue	Monsieur LEROY Guillaume	A	Monsieur FORTIER Joël	P			
Massy	Monsieur DUCLOS Didier	P	Monsieur LEROUX Samuel	P			
Mathonville	Monsieur GAILLARD David	A	Monsieur DAVID Valentin	A			
Maucombe	Monsieur LESEIGNEUR Michel	P	Monsieur BACHELOT Léon	P			
Mauquenchy	Monsieur HELLOT Régis	A	Monsieur RIMBERT Christian	P			
Montérolier	Madame LORAND PASQUIER Yvette	P	Madame GERNOT Erika	E			
Morgny la Pommeraye	Madame DAMADE Annie	E	Monsieur PLACE Denis	E		Mr BRUYANT Marcel	P
						Mr FOURNIER Gilles	P
Neufbosc	Monsieur RENAUX Gérard	P	Monsieur HEDREUL Dittmar	P			
Pierrevall	Monsieur GREVET Paul	P	Monsieur LAUNAY Bruno	P			
Quièvre-court	Monsieur FOSSE Rénaud	E	Monsieur DROUET Michel	P			
Rocquemont	Monsieur ESCALAIS Serge	E	Monsieur MOISSON Philippe	E		Monsieur DE BATS Arnaud	P
Roncherolles-en-Bray	Madame HACHE Monique	P	Monsieur HACHÉ Julien	P			
Saint André sur Cailly	Monsieur LEMERCIER Régis	P	Monsieur LECOQ Ansbert	P			
Saint Germain sous Cailly	Madame COLLEN Claire	P	Monsieur PANNIER Jérôme	E			
Saint-Martin-Osmonville	Monsieur CHEVAL Serge	P	Madame DELAMARE Viviane	P			
Saint-Saëns	Monsieur HUCHER Jacky	P	Monsieur PRUVOST Jean-Marc	E			
Sainte-Geneviève-en-Bray	Monsieur GRAMMARE Patrice	P	Madame CHALANDO Jocelyne	P			
Sommersy	Madame BERTRAND Colette	P	Monsieur CARON Didier	P			
Vieux Manoir	Monsieur DARAS Gérard	P	Monsieur TESTU Philippe	E			
Yquebeuf	Monsieur MOLMY Georges	P	Monsieur DOUYERE Denis	P			

P=Présent E=Excusé A=Absent

TRESORERIE de BELLENCOMBRE

Monsieur MAIRE Patrick

SAUR

Monsieur Gilles DESLOGES

Monsieur Laurent VASSE

VEOLIA

Monsieur Mickaël DEHAIS

SIAEPA Les 3 Sources Cailly-Varenne-Béthune

Madame Sophie LEMIRE

2019.27.03.01 NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur CHABE Daniel, Vice-Président, délégué de la commune de La Rue Saint Pierre, est élu secrétaire de séance par le Comité Syndical.

2019.27.03.02 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 décembre 2018

Monsieur le Président interroge les membres du Comité Syndical sur le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2018.

Après en avoir délibéré l'organe délibérant, à 47 Voix pour, 0 Contre, 0 abstention.

- **APPROUVE** le compte rendu du 12 décembre 2018.

2019.27.03.03 COMPTE DE GESTION SIAEPA EAU CVB 2018

Monsieur Le Percepteur présente à l'Assemblée l'état d'exécution du compte de gestion SIAEPA EAU CVB 2018. Il donne lecture des comptes en dépenses et recettes par section.

Après avoir constaté la concordance des comptes avec le Compte Administratif SIAEPA EAU CVB 2018.

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 47 Voix pour, 0 Contre, 0 abstention

- **APPROUVE** le Compte de Gestion SIAEPA EAU CVB 2018,
- **AUTORISE** le Président à le signer.

2019.27.03.04 COMPTE DE GESTION SIAEPA AC CVB 2018

Monsieur le Percepteur présente à l'Assemblée l'état d'exécution du compte de gestion SIAEPA AC CVB 2018. Il donne lecture des comptes en dépenses et recettes par section.

Après avoir constaté la concordance des comptes avec le Compte Administratif SIAEPA AC CVB 2018.

Vote :

Membres présents	45
Membres représentés.....	2
Ayant voté pour.....	42
Ayant voté contre.....	
S'étant abstenu.....	
N'ayant pas pris part au vote...	5 Représentants des communes de Bully , Morgny la Pommeraye et Pierreval n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 42 Voix pour, 0 Contre, 0 abstention.

- **APPROUVE** le Compte de Gestion SIAEPA AC CVB 2018,
- **AUTORISE** le Président à le signer.

2019.27.03.05 COMPTE DE GESTION SIAEPA ANC CVB 2018

Monsieur le Percepteur présente à l'Assemblée l'état d'exécution du compte de gestion SIAEPA ANC CVB 2018. Il donne lecture des comptes en dépenses et recettes par section.

Après avoir constaté la concordance des comptes avec le Compte Administratif SIAEPA ANC CVB 2018.

Vote :

Membres présents	45
Membres représentés.....	2
Ayant voté pour.....	42
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote....	5 Représentants des communes de Bully , Morgny la Pommeraye et Pierreval n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement non collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval.

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 42 Voix pour, 0 Contre, 0 abstentions.

- **APPROUVE** le Compte de Gestion SIAEPA ANC CVB 2018,
- **AUTORISE** le Président à le signer.

2019.27.03.06 COMPTE ADMINISTRATIF SIAEPA EAU CVB 2018

Le président quitte la séance, le doyen d'âge Monsieur DARAS prend la présidence.

Le doyen d'âge Monsieur DARAS Gérard prend la présidence de la séance. Il propose à Monsieur CHABE Daniel Vice-Président représentant la Commission Eau Potable de donner lecture du compte administratif 2018 par section, en dépenses et en recettes :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		RESTE A REALISER	
Dépenses	807 664.07	Dépenses	327 399.19		
Recettes	895 269.04	Recettes	3 459 951.25	594 631.00	

Résultat Exercice 2018	+ 87 604.97	Résultat Exercice 2018	+ 3 132 552.06	- 2 295 679.00
Report de l'exercice 2017	+ 930 225.09	Report de l'exercice 2017	+ 2 001 747.48	Besoin de Financement
Résultat Cumulé 2018	+ 1 017 830.06	Résultat Cumulé 2018	+ 5 134 299.54	

Monsieur DARAS Gérard, doyen de l'Assemblée délibérante, procède à la mise au vote du compte administratif Eau Potable.

Vote :

Membres présents 45
Membres représentés..... 2
Ayant voté pour..... 46
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 1 (le président a quitté la séance)

Il est adopté à l'unanimité

2019.27.03.07 COMPTE ADMINISTRATIF SIAEPA AC CVB 2018

Le doyen d'âge Monsieur DARAS Gérard prend la présidence de la séance. Il propose à Monsieur DUCLOS Didier Vice-Président représentant la Commission Assainissement Collectif de donner lecture du compte administratif 2018 par section, en dépenses et en recettes :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		RESTE A REALISER	
Dépenses	434 590.53	Dépenses	584 278.36		474 536.00
Recettes	753 573.78	Recettes	2 002.181.69		38 566.00
Résultat Exercice 2018	+ 149 687.83	Résultat Exercice 2018	+ 1 248 607.91		- 435 970.00
Report de l'exercice 2017	+ 387 228.58	Report de l'exercice 2017	+ 296 692.67		Besoin de Financement
Résultat Cumulé 2018	+ 536 916.41	Résultat Cumulé 2018	+ 1 545 300.58		-

Monsieur DARAS Gérard, doyen de l'Assemblée délibérante, procède à la mise au vote du compte administratif Assainissement Collectif.

Vote :

Membres présents 45
Membres représentés..... 47
Ayant voté pour..... 41
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 1 (le président a quitté la séance)
5 Représentants des communes de Bully, Morgny la Pommeraye et Pierreval n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval.

Il est adopté à l'unanimité

2019.27.03.08 COMPTE ADMINISTRATIF SIAEPA ANC CVB 2018

Le président quitte la séance, le doyen d'âge Monsieur DARAS prend la présidence.

Le doyen d'âge Monsieur DARAS Gérard prend la présidence de la séance. Il propose à Monsieur ROUSSEAU Jean-Pierre Vice-Président représentant la Commission ANC de donner lecture du compte administratif 2018 par section, en dépenses et en recettes :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		RESTE A REALISER	
Dépenses	312 834.50	Dépenses	165 965.42		
Recettes	34 840.51	Recettes	153 465.96		
Résultat Exercice 2018	- 146 869.08	Résultat Exercice 2018	+ 118 625.45		
Report de l'exercice 2017	+ 42 407.51	Report de l'exercice 2017	+ 1 772 685.06		Besoin de Financement
Résultat Cumulé 2017	- 104 461.57	Résultat Cumulé 2017	+ 1 891 310.51		

Monsieur DARAS Gérard, doyen de l'Assemblée délibérante, procède à la mise au vote du compte administratif Assainissement Non Collectif.

Vote :

Membres présents	45
Membres représentés.....	47
Ayant voté pour.....	41
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	1 (le président a quitté la séance)

5 Représentants des communes de Bully, Morgny la Pommeraye et Pierreval n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierreval.

Il est adopté à l'unanimité

2019.27.03.09 AFFECTATION RESULTAT SIAEPA EAU CVB 2018

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, constatant que le compte administratif présente le résultat suivant :

	Résultat Antérieur Reporté	Résultat Exercice 2018	Restes A réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Besoin ou excédent de financement cumulé par section (corrige du solde des RAR)
Investissement	+ 2 001 747.48	+ 3 132 552.06	D : - 2 890 310.00 R : + 594 631.00	- 2 295 679.00	+ 2 838 620.54
Exploitation	+ 930 225.09	+ 87 604.97			+ 1 017 830.06

Monsieur MOLMY Georges (Président) présente l'affectation du résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	1 017 830.06
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	0
Solde disponible affecté comme suit:	
Affectation complémentaire en réserves (d 1068)	
Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002) en recettes de fonctionnement	1 017 830.06
Total affecté au C 1068 en recettes d'investissement :	0
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	
Excédent à reporter (ligne 001) en recettes d'investissement	5 134 299.54

Vote :

Membres présents	45
Membres représentés.....	2
Ayant voté pour.....	47
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 47 Voix pour, 0 Contre, 0 abstention

❖ VOTE l'affectation du résultat 2018 SIAEPA EAU CVB

❖

2019.27.03.10 AFFECTATION RESULTAT SIAEPA AC CVB 2018

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, constatant que le compte administratif présente le résultat suivant :

	Résultat Antérieur Reporté	Résultat Exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Besoin d'autofinancement (excédent ou déficit corrigé du solde des RAR)
Investissement	+ 296 692.67	+ 1 248 607.91	D : - 474 536.00 R : + 38 566.00	- 435 970.00	+ 1 109 330.58
Exploitation	+ 387 228.58	+ 149 687.83			+ 536 916.41

Monsieur MOLMY Georges (Président) présente l'affectation du résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	536 916.41
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	
Solde disponible affecté comme suit:	
Affectation complémentaire en réserves (d 1068)	
Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002) en recettes de fonctionnement	536 916.41
Total affecté au C 1068 en recettes d'investissement :	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	
Excédent à reporter (ligne 001) en recettes d'investissement	1 545 300.58

Vote :

Membres présents	45
Membres représentés.....	2
Ayant voté pour.....	42
Ayant voté contre.....	
S'étant abstenu.....	

N'ayant pas pris part au vote.....

5 Représentants des communes de Bully, Morgny la Pommeraye et Pierrevall n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierrevall

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 42 Voix pour, 0 Contre, 0 abstentions

❖ VOTE l'affectation du résultat 2018 SIAEPA AC CVB

2019.27.03.11 AFFECTATION RESULTAT SIAEPA ANC CVB 2018

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, constatant que le compte administratif présente le résultat suivant :

	Résultat Antérieur reporté	Résultat Exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Besoin ou excédent de financement cumulé par section (corrige du solde des RAR)
Investissement	+ 1 772 685.06	+ 118 625.45	D:		+ 1 891 310.51
			R:		
Exploitation	+ 42 407.51	- 146 869.08			- 104 461.57

Monsieur MOLMY Georges (Président) présente l'affectation du résultat comme suit :

DEFECIT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	- 104 461.57
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (d 1068)	
Affectation du déficit reporté d'exploitation (ligne 002) en recettes de fonctionnement	- 104 461.57
Total affecté au C 1068 en recettes d'investissement :	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	
Excédent à reporter (ligne 001) en recettes d'investissement	1 891 310.51

Vote :

Membres présents 45

Membres représentés..... 2

Ayant voté pour..... 42

Ayant voté contre.....

S'étant abstenu.....

N'ayant pas pris part au vote..... 5 Représentants des communes de Bully , Morgny la Pommeraye et Pierrevall n'ont pas pris part au vote car la compétence Assainissement collectif est assuré par le SIAEPA O2Bray pour Bully et le SIAEPA du Crevon pour Morgny La Pommeraye et Pierrevall

Après en avoir délibéré l'organe délibérante, à 42 Voix pour, 0 Contre, 0 abstention :

- VOTE l'affectation du résultat 2018 SIAEPA ANC CVB

2019.27.03.12 CONTRAT D'ANIMATION AESN DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le code de l'environnement,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie en vigueur,

Vu le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Plan d'Actions Prioritaires (PTAP),

Monsieur Le Président expose la mise en place un contrat d'animation répondant au 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Le contrat spécifique d'animation technique « ressource en eau » s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides), conformément aux objectifs fixés par le code de l'environnement et le SDAGE. Il est la formalisation de l'engagement des partenaires pour développer une mission permettant d'atteindre ces objectifs.

L'animation portée et menée par la structure référente ne peut bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qu'à la condition qu'elle soit formalisée par la signature d'un contrat.

Le présent contrat traite des missions d'animation, de coordination, de mise en œuvre d'un programme d'actions visant à réduire la pollution des eaux souterraines sur les bassins de captage d'eau potable.

Ces missions doivent s'insérer dans le cadre d'un projet de gestion et de protection de la ressource en eau, projet dont les objectifs et les résultats sont quantifiés.

Afin de bénéficier d'un soutien financier de cette animation de la part de l'Agence Seine-Normandie, le SIAEPA les 3 Sources Cailly Varenne Béthune (Structure référent de l'animation) doit signer une convention d'animation avec l'AESN.

Une clé de répartition des dépenses entre les collectivités signataires est à trouver (selon le temps passé, selon le volume d'eau produit, etc.). Néanmoins, l'animateur devra avoir une « collectivité référente », qui l'accueille et l'encadre.

Enfin, le fait d'avoir mis en place une animation BAC est un atout pour obtenir le taux majoré pour les aides aux travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable (+10% par rapport au taux de base), puisqu'il est l'un des critères permettant d'y accéder dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'AESN.

La réunion du 12 juillet 2016 avec l'AESN a permis d'échanger sur les besoins et la mise en œuvre d'une animation de bassin d'alimentation de captage (BAC) sur les différents territoires énumérés ci-dessous (liste non limitative).

Un certain nombre de captages ayant des problèmes de qualité d'eau (produits phytosanitaires ou nitrates), des études BAC ont été ou vont bientôt être réalisées. Ce sont, de par l'hydrogéologie locale, en majorité des BAC de petite surface :

Ressource	Surface du BAC (Ha)	Maitre d'ouvrage
Sommery	750	SIAEPA CAILLY VARENNE BETHUNE
Esclavelles	120	SIAEPA CAILLY VARENNE BETHUNE
Montérolier	1 300	SIAEPA CAILLY VARENNE BETHUNE
Nesle Hodeng	520	SIAEPA O2 BRAY
Bourdainville	3 900	SIAEPA REGION DE YERVILLE
Humesnil Bosc le Hard	3 100	COMMUNE DE BOSC LE HARD
Saint Maclou	560	SIAEP REGION DE GRIGNEUSEVILLE BELLENCOMBRE
Beaumont le Hareng	3 240	SIAEP REGION DE GRIGNEUSEVILLE BELLENCOMBRE
St Victor l'Abbaye	(à venir)	SIAEP AUFFAY TOTES
St Denis sur Scie	(à venir)	SIAEP AUFFAY TOTES
Total	13 490	

De ce fait, afin de d'organiser une animation d'un poste à temps complet, basée sur une surface de plus ou moins 10 000 ha, une mutualisation de l'animation des programmes d'action de ces BAC est nécessaire. Pour les BAC qui n'ont pas encore leur programme d'action, l'animateur/trice pourrait suivre les études et les diagnostics afin de mieux maîtriser les spécificités locales, de mieux connaître les acteurs locaux et ainsi mieux défendre le programme d'action qui en découlera.

La cellule d'animation placée sous l'autorité du Président du SIAEPA les 3 sources Cailly Varenne Bethune est composée d'un poste d'animateur ressource en eau.

Considérant la nécessité de signer le contrat d'animation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les documents s'y rapportant,

Vu l'exposé de Monsieur Le Président,

L'assemblée autorise Le Président :

- A signer la convention d'animation de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les documents s'y rapportant ;
- A signer les conventions de partenariat avec les syndicats d'eau référencés dans le tableau ci-dessus (liste non limitative) ;
- A solliciter les subventions auprès de l'AESN, du Conseil Départemental Seine-Maritime, la Région, l'Etat, l'Union Européenne et autres financeurs potentiels pour l'animation BAC (poste d'animateur et frais de fonctionnement), ainsi que l'ensemble des actions qui seront menées dans le cadre de cette animation sur les années du 11^{ème} programme de l'AESN, et à signer les conventions d'aides afférentes.

Question de Monsieur HEDREUIL : le départ de l'animateur BAC Paul AUBRY et son refus de renouvellement de contrat est regrettable, et m'interroge quant à l'efficacité de ce dispositif payé par nos redevances et que nous renouvelons

Après en avoir délibéré l'organe délibérant, à 45 Voix pour, 2 Contre, 0 abstentions

-Questions diverses et décisions :

- Monsieur le Président indique qu'une extension de réseau d'eau sur la commune de St Germain sous Cailly a été rendu nécessaire suite à la délivrance d'un Permis de construire par la commune. Il rappelle que les renforcements doivent être pris en charge par les communes ou les bénéficiaires puisque la taxe d'aménagement est encaissée par la commune, le département et la région.
- Dans le cadre d'un renforcement ou extension du réseau d'eau pour l'incendie, Monsieur le Président rappelle que c'est le bénéficiaire ou aux communes de prendre en charge la dépense financière dans le but de mettre en place des hydrants. Une augmentation de diamètre des canalisations doit être validée par l'ARS.
- Paul GREVET, Maire de Pierreval et délégué, demande « qu'elle est la règle à appliquer pour interdire le retournement des prairies », Monsieur le Président indique que les élus sont démunis pour interdire le retournement des prairies et que les agriculteurs sont soumis aux demandes d'avis auprès des syndicats de bassins versants.
- Monsieur le Président déclare qu'Elodie FRANCOIS, Technicienne de Surface au syndicat, est en arrêt maladie et sera ensuite en congé maternité. Le SIAEPA envisage d'avoir recours à un prestataire afin d'assurer l'entretien des locaux. Trois entreprises seront sollicitées.
- Monsieur le Président indique que l'archivage du syndicat a été réalisé par le CDG76.
- Monsieur le Président précise que le contrat de vidange des ANC confié à l'entreprise BACHELET/BONNEFOND s'arrêtera le 1^{er} septembre 2019. Sur le fichier, il n'y a pas trace de vidange pour 1649 stations individuelles.
- Monsieur le Président rappelle que les communes doivent prendre une délibération exécutoire avant le 30 juin 2019 pour que les compétences Eau et Assainissement collectif et non collectif soient conservées au syndicat, sans délibération la compétence sera exercée de fait par les communautés de communes.
Un modèle de délibération peut-être fourni par le SIAEPA sur demande.

-Prochaine réunion le 15 avril 2019 à 18h00.

Fin de la Réunion 21h00